

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03410

Numéro SIREN : 795 375 856

Nom ou dénomination : 3ML

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2022 sous le numéro de dépôt 3592



AUDIT | EXPERTISE COMPTABLE | CONSEIL

SAS 3ML

37 Ter Route d'ANDRON

33650 ST SELVE

Exercice clos le : 30/09/2021

Durée 12 mois

SIRET : 79537585600015

Code NAF : 6420Z

*Certifié conforme à
l'original*

CIFRALIA

AUDIT | EXPERTISE COMPTABLE | CONSEIL

11 rue Lafon Féline
33110 LE BOUSCAT
Tél. : 05 57 22 18 98

5 cours Alsace et Lorraine
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 57 99 19 30

149 ZA L'Illot
33240 LA LANDE DE FRONSAC
Tél. : 05 57 58 22 80



AUDIT | EXPERTISE COMPTABLE | CONSEIL

SAS 3ML

37 Ter Route d'ANDRON

33650 ST SELVE

Exercice clos le : 30/09/2021

Durée 12 mois

SIRET : 79537585600015

Code NAF : 6420Z

CIFRALIA

AUDIT | EXPERTISE COMPTABLE | CONSEIL

11 rue Laron Feline
33110 LE BOUSCAT
Tél. : 05 57 22 18 98

5 cours Alsace et Lorraine
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 57 99 19 30

149 ZA L'Ilot
33240 LA LANDE DE FRONSAC
Tél. : 05 57 58 22 80



AUDIT | EXPERTISE COMPTABLE | CONSEIL

SAS 3ML

37 Ter Route d'ANDRON

33650 ST SELVE

SOMMAIRE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

1 Bilan Actif

2 Bilan Passif

3 Compte de Résultat 1/2

4 Compte de Résultat 2/2

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2021			30/09/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	554 233		554 233	554 233
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 028		1 028	1 028
	TOTAL (II)	555 260		555 260	555 260
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	57 013		57 013	57 013
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	68 511		68 511	46 591
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	125 524		125 524	103 604
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		680 784		680 784	658 864

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 028

1 028

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	306 848	202 811
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	105 763	104 037
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	413 711	307 948
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	266 564	336 407
	Emprunts et dettes financières divers	509	14 509
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	267 074	350 916
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	680 784	658 864
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		105 762,81	104 036,83
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		267 074	350 916
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		46	36

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 318	3 769
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			3 318	3 769
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 318)	(3 769)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2021

30/09/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 318)	(3 769)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	113 952	113 952
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	72	37
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		114 024	113 989
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 943	6 183
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		4 943	6 183
RESULTAT FINANCIER		109 081	107 806
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		105 763	104 037
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		114 024	113 989
TOTAL DES CHARGES		8 261	9 952
RESULTAT DE L'EXERCICE		105 763	104 037
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

SASU 3ML
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1 000 euros
Siège social : 37 Ter route d'Andron
33650 SAINT SELVE (GIRONDE)
RCS Bordeaux B 795 375 856

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2021

En qualité de Président et d'associé unique, j'ai l'honneur de présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos au 30 septembre 2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à approbation.

Je reprends ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1) SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée, ci-après :

La société n'a pas d'activité économique ; il s'agit d'une holding non animatrice.

La société a perçu des dividendes de la SARL SEA dont elle détient 94,96 % du capital, soit 113 952 euros. Elle a perçu également 72 euros de produits bancaires. Ces revenus de participations sont les seuls produits de la société : il s'agit de produits financiers.

La société bénéficie du régime des sociétés mères et filiales (article 216 et 145 du CGI).

Les charges externes sont de 3 318 euros, contre 3 769 euros au 30/09/2020.

Les impôts et taxes s'élèvent à 0 euros.

Le Président ne perçoit pas de rémunération. Il n'y a pas eu de charges de personnel.

Les charges financières s'élèvent à 4 943 euros, contre 6 183 euros en 2019/2020.

Le résultat d'exploitation est une perte de – 3 318 euros.

Compte-tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un bénéfice comptable de 105 763 euros et un impôt sur les sociétés de 0 euros.

Les capitaux propres sont positifs et s'élèvent à 413 711 euros.

La société détient 1 187 parts sociales, soit 95% de la société SEA pour un total de 554 193 euros.

Elle a acquis 200 parts sociales en septembre 2016 et elle a souscrit à cet effet un emprunt de 68 500 euros.

Elle a acquis 637 parts sociales en septembre 2018 pour un montant de 407 680 euros et elle a souscrit à cet effet un emprunt de 419 500 euros.

Les capitaux propres de la société SEA sont de 443 343 euros au 30 septembre 2021, avec un bénéfice après impôt sur les sociétés de 93 437 euros.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 n'a eu aucun impact sur la situation financière de la société.

Je ne vois pas d'autres éléments à communiquer au titre de l'exercice écoulé.

2) EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société ne prévoit pas de chiffre d'affaires pour l'exercice 2021/2022. Elle prévoit de devenir une holding animatrice d'ici deux ans.

3) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

4) ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

5) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice comptable de 105 762,81 euros.

Je vous propose d'affecter ce bénéfice comptable de la manière suivante :

- Autres réserves : 105 762,81 euros portant le solde de ce compte à la somme de 412 610,94 euros après affectation.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts je rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

6) DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

7) REMUNERATION DE LA GERANCE

Je propose également de bien vouloir approuver l'absence de rémunération de la présidence.

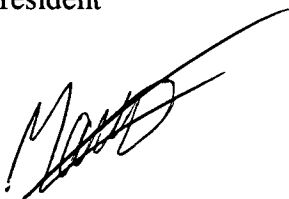
Pour l'exercice 2021/2022, le Président ne percevra pas de rémunération.

Je présente, par ailleurs, mon rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce.

CONCLUSION

J'espère que les résolutions qui seront proposées recevront agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence, pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Le Président



SASU 3ML
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1 000 euros
Siège social : 37 Ter route d'Andron
33650 SAINT SELVE (GIRONDE)
RCS Bordeaux B 795 375 856

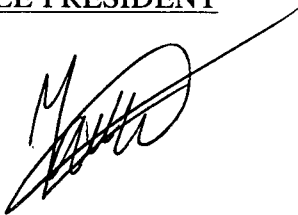
RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence mentionnant la convention de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Le siège social de la société SASU 3ML, sis 37 Ter route d'Andron – 33650 Saint Selve, est établi au domicile du président associé unique, et ce à titre gratuit.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a large, sweeping loop and a horizontal line extending to the right.

SASU 3ML
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1 000 euros
Siège social : 37 Ter route d'Andron
33650 SAINT SELVE (GIRONDE)
RCS Bordeaux B 795 375 856

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux,
et le vingt quatre janvier,
à dix-neuf heures,

Monsieur LAURENT Mathieu demeurant 37 Ter route d'Andron – 33650 Saint Selve, associé unique de la SASU 3ML,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur LAURENT Mathieu, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021, approuve ces comptes tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 105 762,81 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 105 762,81 euros :

- Autres réserves : 105 762,81 euros portant le solde de ce compte à la somme de 412 610,94 euros après affectation.

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte d'une convention qui s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

Le siège social de la société SASU 3ML, sis 37 Ter route d'Andron – 33650 Saint Selve, est établi au domicile du Président associé unique, et ce à titre gratuit depuis la création de la société.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'absence de rémunération du Président au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'absence de rémunération prévisionnelle du Président pour l'exercice 2020/2021.

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique délègue tous pouvoir au président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Mr LAURENT Mathieu



SASU 3ML
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1 000 euros
Siège social : 37 Ter route d'Andron
33650 SAINT SELVE (GIRONDE)
RCS Bordeaux B 795 375 856

EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2021

TEXTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 105 762,81 euros :

- Autres réserves : 105 762,81 euros portant le solde de ce compte à la somme de 412 610,94 euros après affectation.

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, je précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
LAURENT Mathieu

